

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Band: 58 (1929)
Heft: 7

Artikel: L'éducation est-elle un art? : En marge de Maritain
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041060>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après la mise en vigueur des décrets de Pie X, sur la communion des enfants, Sœur Caroline mit tout son zèle à préparer ses petits élèves à la première communion. Elle avait un talent spécial pour leur inculquer les notions de catéchisme et pour former leur cœur à la pratique des vertus de leur âge.

Quand les forces de cette vaillante, usée à la tâche, commencèrent à décliner, ce furent les longues années de solitude et d'infirmité. Comme elle s'était dévouée à faciliter le travail du prêtre dans l'éducation des tout petits, Sœur Caroline voulut encore s'associer à ceux qui luttent pour la cause de Dieu, par ses prières et ses souffrances.

La mort ne surprend ni n'attriste une âme de cette trempe. L'annonce de la fin lui fut une joie et ses dernières heures, empreintes de sérénité, furent l'attente paisible du repos après une journée de labeur.

L'éducation est-elle un art ?

En marge de Maritain.

On définit volontiers la pédagogie : la science de l'éducation. Et l'éducation : l'art de préparer un enfant à la vie. En ce cas, la pédagogie serait la science d'un art, les deux mots ne s'accolent pas de bon gré. Nous sommes inclinés à séparer nettement la science de l'art. Mais l'éducation est-elle réellement un art ? en quel sens ?

Pour le philosophe, l'art est une qualité du sujet, une aptitude active, un habitus, diraient les scolastiques. Ce serait l'aptitude à imprimer avec plénitude, grandeur et splendeur une idée dans une œuvre au sens objectif ; l'art serait alors l'ensemble des œuvres ou un ensemble d'œuvres où quelque idée resplendirait avec plénitude et grandeur. Nous devons entendre par « idée » un élément rationnel quelconque, que ce soit un concept, que ce soit un jugement ou une suite de jugements, que ce soit un sentiment, mais analysé avec finesse, une passion, en tant qu'elle est saisie dans son fond et fortement pensée pour être fortement rendue, celle d'Hermione ou de Phèdre, mais « pensée » par Racine. La beauté est conçue par l'intelligence ; l'intelligence seule est capable de se la représenter avec cet éclat, cette harmonie, cette perfection qui attire l'attention et retient l'admiration, même lorsque la statue où elle est réalisée a été mutilée par les barbares ou le temps.

L'artiste est donc un intellectuel, mais un intellectuel qui opère, qui réalise dans une œuvre matérielle, de la pierre, du métal, de la couleur, des sons ou des mots, l'idée qu'il a conçue. L'artiste n'est artiste que lorsqu'il produit des œuvres. La réalisation de l'œuvre est la fin de tout art.

De l'art professionnel aussi, l'art de l'ébéniste, du décorateur, de l'horloger, du jardinier. Ici encore, l'aptitude se rapporte à une œuvre à faire. Ici encore, l'artiste doit concevoir intellectuellement l'idée pour réaliser l'œuvre : un meuble qui peut contenir ce qu'il doit contenir, une montre qui marche, un jardin où poussent des légumes. On doit appliquer à l'artisan, grandeur et splendeur en moins, la définition de l'artiste : un homme apte à réaliser une idée dans une œuvre, à la réaliser complètement, et, si possible, harmonieusement.

Ce qui distingue l'art de l'artiste, de l'art de l'artisan ? Chez l'artisan, la raison d'être de l'œuvre est son utilité pratique : un pont qui ne croule pas, un baquet qui tient l'eau. Chez l'artiste, la raison d'être de l'œuvre est l'expression de la beauté telle que l'artiste la conçoit. Certes, la beauté est ; mais elle est immense et s'étend aussi loin que s'étend l'être ; aussi chaque siècle, chaque pays, chaque artiste, ne la saisit que sous tel ou tel aspect fragmentaire.

* * *

L'éducation est donc un art. Mais dans laquelle de ces deux espèces d'art la rangerons-nous ?

Celle de l'artisan ? celle de l'artiste ?

L'artiste conçoit la beauté, s'efforce d'en imprégner quelque matière et de l'y faire resplendir. Le sculpteur, son idéal du beau longuement contemplé, saisit son argile et la pétrit, puis son marteau et frappe le marbre ; il essaie, recommence, brise l'ébauche ou l'abandonne. Il est maître de son œuvre ; il la maltraite afin de mieux l'asservir à sa volonté et à sa pensée. L'éducateur ne peut en agir ainsi avec cette « matière » de son art qui est l'enfant ; il ne peut en jouer à son gré ; il ne peut réaliser dans cet homme en devenir une vie en beauté que son imagination et son caprice lui suggèrent. Il ne soumet point l'enfant à la fin qu'il s'est subjectivement proposée. Au contraire, il se soumet à la raison d'être objective : le but de la vie de cet enfant. En quoi l'éducateur fait œuvre d'artisan plutôt que d'artiste ; l'artisan se soumet à l'objet et à sa raison d'être ; il construit une machine qui marche et pour qu'elle marche ; il édifie un pont qui permet de passer l'eau et pour qu'on puisse passer l'eau.

Par ailleurs le travail de l'éducateur, comme celui de l'artiste, est parfaitement désintéressé. Il agit sur l'enfant non pour se l'attacher, ni pour en tirer quelque parti, mais au contraire pour l'aider à se détacher de lui et vivre de sa propre décision, de sa pleine responsabilité, pour l'aider à devenir maître de soi. Ce n'est pas seulement une idée qu'il imprime dans une œuvre, mais c'est une âme qu'il élève, une âme intelligente et libre, une âme surnaturalisée par la grâce, reflet de la Beauté divine. Selon un magnifique mot du P. Gardeil, « s'il vous faut des œuvres d'art, ne passeront-ils pas avant Phidias ceux qui modèlent dans une argile humaine la ressemblance de la face même de Dieu » ? En quoi l'éducateur dépasse de loin l'artiste, s'il est à la hauteur de sa tâche.

Il s'en distingue donc en ce que l'œuvre à faire, ici, n'est point œuvre de bois, de fer, de marbre, de sons, de mots, œuvre inerte et sans autre fin que celle que lui assignent ses auteurs, mais un homme vivant, étant une fin en soi, étant une personne. Cette personne a des droits dès avant le berceau. On ne peut la traiter comme une matière. L'art suppose un pouvoir total sur l'œuvre ; l'artiste et l'artisan possèdent le produit de leur opération. L'éducateur ne possède pas l'enfant, qu'il soit l'Etat, l'Eglise ou les parents ; l'enfant s'appartient à lui-même et il appartient à Dieu. L'éducateur ne le forme que dans le but qu'il se possède pleinement lui-même et se donne à Dieu. L'objectif de l'artiste est de faire une œuvre belle ; l'objectif de l'éducateur est de faire une œuvre bonne.

* * *

L'artiste qui fait jaillir la statue du bloc de marbre opère, de loin, à la façon du Créateur. Le bloc ne serait rien qu'un bloc, ne serait rien de plaisant à l'œil, si le sculpteur n'était pas venu, qui en fait apparaître la noble forme humaine, comme le Créateur a tiré le ciel, la terre et les eaux du chaos informe et inerte qu'il avait créé d'abord. L'artiste « crée » l'œuvre, en ce sens qu'il oblige la matière à rece-

voir, à porter l'idée, un peu comme le Dieu qui souffla sur la face de l'homme fait de boue un peu de son souffle, et ce fut une âme vivante. L'âme est la forme du corps, disent les scolastiques; l'idée est la forme de la matière dans l'œuvre d'art. Plus modeste, l'éducateur ne prétend rien « créer »; il ne peut pas plus ajouter une qualité à l'esprit de son élève qu'il ne peut ajouter deux doigts à sa taille; il ne prétend même pas développer, par quelque prise directe, telle ou telle qualité; il se contente de placer l'enfant dans les meilleures conditions où ses qualités naturelles ou surnaturelles doivent normalement se développer en vertu des puissances qui sont en lui. Il n'est en cette œuvre ni un artiste, ni même un artisan; il est un aide, un aide placé au dehors, qui dirige et soutient l'activité des forces du dedans. Ce n'est pas lui qui communique les connaissances par l'enseignement; par des mots et des moyens intuitifs, il aide l'intelligence de l'enfant à les concevoir, à les reconstruire en son intelligence d'un effort original et personnel. Ce n'est pas lui qui « donne » à l'élève de la décision volontaire, ni qui lui fait aimer le bien; il place la volonté dans les meilleures conditions où elle prend conscience de son devoir et de sa responsabilité, s'éprend de ce qui est conforme à la destinée, au bonheur suprême de tout homme, s'exerce à l'effort et à la domination de soi. Et s'il est un art auquel l'art de l'éducation puisse être comparé, c'est, selon saint Thomas, l'art du médecin, bien plutôt que celui du peintre ou du ciseleur. Le médecin ne crée pas la santé, mais aide à la nature à se reprendre et à se refaire; et cet art consistera uniquement à stimuler l'activité vitale qui fléchit.

* * *

C'est ce qui nous conduit à un autre sens du mot : art, mieux applicable à l'œuvre d'éducation que l'art de l'artiste ou celui de l'artisan. Livie dit à Auguste, dans *Cinna* (V, 3) :

Vous avez trouvé l'art d'être maître des cœurs,
ce qui signifie que, par sa délicatesse, son doigté et la souplesse de ses procédés,
Auguste a réussi dans une entreprise difficile.

Et Racine fait dire à Néron, dans *Britannicus* (III, 8) :

Je sais l'art de punir un rival téméraire,
ce qui, dans l'occurrence, exige de la duplicité, de l'habileté sinieuse et rouée.

Molière, dans *l'Avare* (II, 4), met sur les lèvres de Frosine, la savoureuse réplique que voici : « Je sais l'art de traire les hommes; j'ai le secret de m'ouvrir leur tendresse, de chatouiller leurs cœurs, de trouver des endroits par où ils sont sensibles », difficile dessein, puisqu'il s'agit de soutirer quelque monnaie au seigneur Harpagon, ainsi que le fait remarquer *La Flèche* : « Je te défie d'attendrir, du côté de l'argent, l'homme dont il est question. Il est Turc là-dessus, mais d'une turquerie à désespérer tout le monde. » Art signifie ici précaution, circonspection, habileté, industrie, divination, parfaite adaptation aux circonstances, façons d'agir neuves, imprévisibles, variables dans chaque cas, avec chaque individu. Selon le peintre Degas, l'exécution d'un tableau « exige autant de rouerie, de malice et de vice que la perpétration d'un crime ». Et l'œuvre d'éducation d'un enfant exige ce flair, cette adresse, ce tourne main, que les règles n'enseignent point, que l'expérience peut affiner, mais non point donner, qualités qui ressortissent au domaine des dispositions natives strictement personnelles. *Nascuntur poetæ*. Les éducateurs aussi, comme les poètes, naissent avec cet art instinctif, avec le sens de l'éducation, dirions-nous volontiers. L'éducation est donc un art, oui, mais selon cette signification dérivée en opposition à la règle impersonnelle, à la formule académique, à la rigidité du type générique sur quoi calquer des procédés machinaux.

* * *

C'est dans son intelligence que l'artiste conçoit l'œuvre d'art. C'est par son intelligence qu'il ordonne la convenance et l'harmonie entre les parties, qu'il fait rayonner l'idée dans la matière appropriée, dans sa plénitude et sa beauté. L'artiste, nous l'avons dit, est un intellectuel, mais un intellectuel qui opère. Nous disons un « intellectuel », non un « rationnel ». L'artiste procède moins par abstraction et démonstration, que par intuition, par vision de l'esprit, mais une vision que l'image soutient, que le sentiment fait intensément vibrer. Parce qu'il opère, l'artiste s'applique au concret, fond, dans un seul acte, quoique complexe, toutes ses facultés, les sens et l'imagination, la volonté et le cœur, dans la compréhensive lumière de l'intelligence saisissant le beau, le voyant dans les délinéaments de l'œuvre, le concevant avec sa personnalité totale.

L'éducateur, de même, voit l'œuvre, l'enfant, dont doit sortir un homme, par la pénétration de l'intelligence, mais alliée à tous ses autres pouvoirs de connaître, d'aimer et d'agir, unifiant leurs activités; il ne revient guère par réflexion sur les règles de la pédagogie; il les voit dans leur application; il sent, d'une sensibilité spirituelle extrêmement délicate, ce qu'il convient de faire; il sent les réactions les plus intimes de l'élève; il sent comme les ondes invisibles et parfois inconscientes qui remueront son âme sous la touche des circonstances de la vie et des contacts du milieu; il y pare, sans contraindre ni préserver à l'excès; il sent la répercussion de chaque parole, de chaque exemple, sur l'état d'âme entier et complexe de l'enfant, comme le peintre sent la répercussion de chaque coup de pinceau sur l'ensemble de la toile; il sent comment tel acte exécuté ainsi plutôt qu'autrement rapproche ou éloigne de l'idéal souhaité, de même que tel coloris d'une touche légère modifie le tableau et son effet tout entier. Par cette finesse d'intuition intellectuelle, de divination, l'éducateur se place à côté de l'artiste, nous osons même dire qu'il le dépasse.



Examen de renouvellement du brevet en 1929

QUESTIONS RELATIVES AU DESSIN D'ILLUSTRATION

1. *Objets lacustres* : Vases, épées, fibules, épingles, agrafes, bracelets, etc.

2. *Différentes formes de feuilles* : Erable, tilleul, orme, gui, lierre, marronnier, chêne, aune, buis, etc.

3. *Les métamorphoses de la grenouille* : Œuf, têtard, grenouille.

4. *Les armoiries* : De la ville de Fribourg et des autres chefs-lieux de district, du canton et de la Suisse.

5. *Les dangers des armes à feu* : Fusil suspendu au mur, deux enfants s'en emparent, l'un vise l'autre, le coup part, cercueil, tombeau.

6. *Il ne faut pas lancer des pierres* : Cailloux, vitre brisée, tête blessée et bandée, amende, portemonnaie. Mêmes dangers en montagne par suite des pierres qu'il ne faudrait pas laisser volontairement rouler. On sait d'où elles partent. On ignore où elles vont.

7. *Le dénicheur d'oiseaux* : Un nid, l'escalade de l'arbre par un garçon, la chute.